



Le ver du cœur : mythe ou réalité ?

Le ver du cœur cause une maladie MORTELLE, chez le chien si elle n'est pas traitée (la dirofilariose). La région des Laurentides, comme nous le verrons plus loin, est celle qui compte le plus de cas de ver du cœur au Québec depuis le début de la maladie en 1980. Voici donc deux excellentes raisons qui justifient la détection et la prévention de cette maladie. Malheureusement, de moins en moins de gens font tester leurs chiens, ce qui rend difficile l'estimation du nombre réel de cas. Malgré ce fait, les données du laboratoire de parasitologie de la Faculté de Médecine vétérinaire de l'Université de Montréal sont inquiétantes...

Depuis 1980, les Laurentides ont le record de cas de vers du cœur au Québec, avec 419 cas dépistés, suivies de la Montérégie (328 cas) et la grande région de Montréal (233 cas). Dans les 3 dernières années, 36 cas viennent des Laurentides, suivies par la Montérégie (35 cas) et Montréal (24 cas). L'an dernier, malgré le fait que de moins en moins de gens font faire le test de dépistage et que le nombre d'établissements vétérinaires qui participent au sondage soit à la baisse, il y a eu plusieurs cas de ver du cœur rapportés dans notre région immédiate : à St-Jérôme, à St-Jovite, ainsi qu'à Ste-Anne-des-Plaines, L'Assomption, Mascouche et Montréal.

Dans les Laurentides, nous avons les deux facteurs importants pour la transmission de la maladie : beaucoup de chiens, renards et coyotes, qui servent de réservoirs pour le ver du cœur, et beaucoup, beaucoup de maringouins!!! Ceux-ci transmettent la larve d'un animal infecté à un autre par une simple piqure. Un chien sur deux ne voit jamais le vétérinaire de sa vie, et seulement 10% des chiens québécois sont protégés... Une fois que la dirofilariose est installée dans une région, il est impossible de l'éradiquer. Il y a donc un réel risque pour un chien d'attraper le ver du cœur, surtout si ce dernier est souvent à l'extérieur, et qu'il y a plusieurs chiens non traités dans les environs.

Avec l'arrivée du printemps, nous sommes en plein dans la saison de dépistage du ver du cœur. Il est important de faire le test, car premièrement un chien peut développer des réactions secondaires graves si on administre certains médicaments préventifs et qu'il est porteur du ver adulte. Deuxièmement, un animal porteur est une source d'infection pour tous les chiens du voisinage. Il est donc très important de les identifier pour pouvoir les traiter.

Certains médicaments contre le ver du cœur offrent une protection combinée contre les vers intestinaux, et même contre les puces ou autres parasites externes. Ils viennent sous forme de comprimés, cubes à croquer ou ampoules à verser sur le dos, à administrer une fois par mois. Une injection qui est efficace pour toute la saison est maintenant aussi disponible. Appelez votre vétérinaire pour savoir lequel de ces produits convient le mieux à votre compagnon. Rappelez-vous que 90% des chiens ne sont pas protégés contre la dirofilariose. Ce pourrait être celui de votre voisin...

Dr Simon Lachance, mv

Une première régionale dans la région des Laurentides

Forum sur les lacs des Laurentides

Samedi le 26 avril de 9h à 17h Le Grand Lodge Mont-Tremblant au 2396, rue Labelle, Mont-Tremblant - (819)425-2734

Les Laurentides... un territoire où regorgent plus de 10 000 lacs et rivières

Nos lacs... font partie intégrante du tissu social, sont une richesse stratégique dans le développement de la région : récréotourisme, résidence et villégiature subissent des pressions de plus en plus structurantes

Dans le cadre de l'Année internationale de l'eau douce et de la Politique nationale de l'eau, le ministère de l'Environnement en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRELA) a le plaisir de vous inviter au Forum sur les lacs des Laurentides

Il faut réserver, invitation à toutes et à tous (entrée gratuite).

Soccer Adultes de Prévost Inscriptions - Saison 2003

La saison de soccer 2003 pour les seniors va bientôt débutée, voici les détails concernant les inscriptions :

1^{er} mai 2003 de 18h à 21h à la bibliothèque

11 mai 2003 de 9h à midi
au centre communautaire de Prévost (1^{er} étage)

Coût : 50 \$

Responsables : Léon Archambault (224-5443)
Serge Demers (224-7106)
Éric Hamelin (224-1247)

Nous vous attendons en grand nombre...

Visiter le site du club de soccer de Prévost à
www.soccerprevost.com



OFFRE D'EMPLOI



**La Ville de Prévost est à la recherche d'un(une)
commis disponible pour une période temporaire à
compter du mois de juin 2003**

**COMMIS À LA PERCEPTION DES TAXES
(assignation de 6 mois à temps complet
avec possibilité de prolongation)**

Sommaire du poste :

Sous la responsabilité du trésorier, vous devez percevoir les argents des taxes, transmettre l'information pour les demandes d'évaluation des propriétés, confirmer les taxes auprès des professionnels, émettre les permis d'affaires, et rédiger toute correspondance requise (chèque retourné). Vous vous démarquez par votre autonomie, votre minutie dans l'exécution de vos tâches et avez un sens de l'organisation développé.

Exigences :

DEC en administration, option finance, expérience minimale de 2 ans en comptabilité, connaissance des logiciels Word, Excel et Outlook.

Rémunération :

Ce poste de 35 heures / semaine offre une rémunération ainsi que des avantages sociaux respectant la convention collective en vigueur.

**La date limite pour nous envoyer vos coordonnées est
le jeudi 1^{er} mai 2003 à l'adresse suivante :**

VILLE DE PRÉVOST,
concours # 03-05,
Service des ressources humaines,
2870, boulevard du Curé-Labelle,
Prévost (Québec) J0R 1T0,
ou par courriel au reshum@ville.prevost.qc.ca

La police communautaire à Prévost:

A-t-elle manqué la cible ?

Élie Laroche

Constatant depuis quelques semaines le port du jeans chez certains patrouilleurs de la Régie de Police de la Rivière du Nord. Ceux-ci évitent la barrière créée par l'uniforme chez certaines personnes et facilitent le rapprochement avec les citoyens et augmentent leurs chances d'atteindre la cible.

Un peu d'histoire

Retournons en arrière au moment de la création du service de police communautaire. M. Roger Landry, maire de Prévost à l'époque propose à la population un service de police communautaire qui selon lui est avantageux considérant le coût de revient.

La régie s'installe avec nos voisins de Piedmont et Ste-Anne-Des-Lacs comme partenaires et territoire à couvrir.

Peu de temps après M. Landry quitte la politique en ne renouvelant pas son mandat à la mairie de Prévost. Par le fait même il quitte le conseil d'administration de la régie de police.

L'équipe que forme la régie de police grandit, les chefs de police se succèdent; les policiers signent leur première convention collective; des services sont offerts aux municipalités voisines: l'achat d'équipements, la construction du poste de police etc. La tâche du conseil d'admini-

nistration augmente et semble devenir plus difficile.

Ayant assisté à plusieurs assemblées publiques du c.a. de la Régie de Police de la Rivière du Nord, j'ai constaté que la gestion des services monopolisent presque entièrement les ordres du jour et que le volet communautaire était rarement une priorité.

Je me souviens d'un cas spécifique, le brigadier scolaire à l'école Val-des-Monts de Prévost. Les représentants recommandent d'inclure ce service à la Régie de Police. Cette motion a été refusée par les délégués de Piedmont et de Ste-Anne-des-lacs. La ville de Prévost a du assumer elle-même ce service.

Si je voulais faire le procès de la régie de police communautaire, je m'appuierais sur un relevé statistique du pourcentage horaire du volet communautaire depuis le début. Comme ce n'est pas mon intention, j'exprime qu'une opinion.

Afin que le projet de police communautaire atteigne tous ses objectifs, il aurait sûrement été essentiel que son promoteur demeure en poste. Malheureusement ce ne fut pas le cas. Avec tous mes respects à votre projet, M.Landry, je crois que le moment est venu de passer à autre chose.

Journal de Prévost

Mission :

Le Journal de Prévost est né du besoin exprimé par un grand nombre de citoyens, de se doter d'un journal non partisan, au service de l'information générale et communautaire. Société sans but lucratif, il est distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité.

Les Éditions Prévostaises ont choisi la gare, symbole de l'activité communautaire, comme quartier général du Journal de Prévost.

AVIS :

Outre la publication exceptionnelle d'un éditorial, les articles sont la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent d'aucune façon le Journal de Prévost.

Tous les textes (article, opinion, annonce d'événements ou communiqué) doivent être accompagnés du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

L'utilisation des textes ou des photographies ne peut être fait sans autorisation de l'éditeur.

Les Éditions Prévostaises
C.P. 13

Prévost, Qc, J0R 1T0

Tél.: 450 224-2794

Télec.: 450 224-1548

Courriel : jdeprevost@yahoo.ca

Rédacteur en chef :

Jean Laurin- Cell: 514 915-4164
jean.laurin@videotron.ca

Directeur technique :
Michel Fortier

Conseiller juridique :
Benoît Guérin

Conseil d'administration et collaborateurs :
M. Jean-Claude Côté, président
M. Serge Fournier (sports)
M. Yvan Gladu (culturel)
M. Élie Laroche (affaires)
Mme Lucile Leduc (aînés)
M. Benoît Guérin (communautaire)
Mme Annie Depont

Révision des textes :
Jean-Claude Côté, Lucile Leduc,
Élie Laroche, Yvan Gladu, Benoît Guérin et Annie Depont

Infographie :
Carole Bouchard, 450 224-2794

Représentant publicitaire :
Gilles Bourgoïn, 450 530-0602
Fernande Gauthier, 450 224-1651

Imprimeurs :
Transcontinental Impression

Tirage : 5500 exemplaires

Distribution : Postes Canada

Dépôt légal :
- Bibliothèque nationale du Québec
- Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1496-2497 Journal de Prévost



« Quand la vérité n'est pas libre, la liberté n'est pas vraie. »
Jacques Prévert